



Assemblée générale

Distr. générale
29 novembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Organisation des travaux de la cinquante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Cinquième rapport du Bureau

À sa 7^e séance, le 29 novembre 2004, le Bureau a examiné une demande présentée par l'Afghanistan, le Costa Rica, la Géorgie, le Kirghizistan et le Népal (A/59/238), tendant à ce que soit inscrite à l'ordre du jour, au titre du point 88, intitulé « Groupes de pays en situation particulière », une question subsidiaire additionnelle intitulée : « Fourniture d'une assistance aux pays montagneux pauvres afin qu'ils surmontent les obstacles dans les domaines socioéconomique et environnemental ».

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que cette question subsidiaire :

a) Soit inscrite à l'ordre du jour en tant que question subsidiaire additionnelle au titre du point 85 (« Développement durable »), sous le titre B (Promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies);

b) Soit renvoyée à la Deuxième Commission.

